

**Commune de Berchem-Sainte-Agathe**

Service de l'Urbanisme  
**Madame Gladys Kazadi**  
Échevine déléguée  
Avenue du Roi Albert, 33  
B - 1082 BRUXELLES

Bruxelles, le 27/08/2024

N/Réf. : **BSA20075\_729\_PU**  
Gest. : **AH**  
V/Réf. : **AB 8810 880**  
Corr: **Warland Thomas Arthur Guy**  
NOVA : **03/XFD/1942940**

**BERCHEM-STE-AGATHE. Rue Hogenbos, 27**  
(= zone de protection de la villa implantée en face, au n° 38)  
**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME** : Mettre en conformité  
les menuiseries en façade avant  
Demande de la Commune du 06/08/2024

**Avis de la CRMS**

Madame L'Échevine,

En réponse à votre courrier du 24/07/2024, reçu le 06/08/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 21/08/2024, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du projet (© Brugis)



État existant de la façade (photo jointe à la demande)

La CRMS ne s'oppose pas à la régularisation des châssis existants ayant peu d'impact sur les perspectives vers et depuis le bien classé situé en face. Dès que l'occasion se présente, les menuiseries devraient cependant être remplacées par des modèles plus qualitatifs et mieux adaptés à la composition de la façade (pas de PVC, divisions appropriées ...).

Veuillez agréer, Madame L'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.



G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe



S. VAN ACKER  
Président

c.c. : [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [mherla@urban.brussels](mailto:mherla@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [avis.advies@urban.brussels](mailto:avis.advies@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [ru-si@berchem.brussels](mailto:ru-si@berchem.brussels) ; [twarland@berchem.brussels](mailto:twarland@berchem.brussels)